Image not found or type unknown

Naturalisation ou regularisation de fils de père francais

Par **momo**, le **04/01/2009** à **23:12**

je m'appel x ,je suis né en mai 1988 en côte d'ivoire,de père ivoirien naturalisé francais en 2008.je suis entré en france il ya 2 ans,en mai 2007,soit avant la naturalisation de mon père et avant mes 18 ans.j'ai eu mes 18 ans ici en france.maintenant j'ai 20 ans et j'aurai 21 ans en mai 2009.ma question est de savoir ce que je doit faire pour beneficier du droit de naturalisation ou de regularisation,ou de savoir si il ya recour a faire ou pas .j'avait deja envoyer une lettre pour une demande de regularisation au prefet de ma region mais je n'ai pas eu de suite j'aimerai avoir une reponse svp.merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés